

07-DEC-2009  
2009-4254

World Famous  
DEET-EX  
INSECTIFUGE EN VAPORISATEUR À POMPE 30%

DOMESTIQUE

Repousse les moustiques (maringouins), les mouches noires (simulies), les brûlots, les mouches à chevreuil (chrysops, taons), les mouches piquantes des étables, les tiques, les aoûtats (rougets).

GARANTIE :  
DEET plus toluamides apparentés actifs 30%

NO. D'HOM. 27960 LOI P.A.

CONTENU NET: 100 mL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



INFLAMMABLE

**World Famous Sales of Canada Inc**  
333 Confederation Parkway  
Concord, Ontario L4K 4S1

MODE D'EMPLOI : Repousse les moustiques (maringouins) pendant 6 heures. Repousse également les mouches noires (simulies), les brûlots, les mouches à chevreuil (chrysops, taons) les mouches piquantes des étables, les tiques, les aoûtats (rougets). Appliquer en petite quantité, mais non sous les vêtements et seulement si nécessaire. Appliquer de nouveau après 6 heures si nécessaire. Tenir la canette en position verticale et vaporiser les vêtements et la peau à l'exception du visage. POUR APPLIQUER SUR LE VISAGE : Pulvériser sur les mains et appliquer en évitant les yeux et la bouche. Ne pas pulvériser dans des espaces clos.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser près d'une flamme vive, d'étincelles ou en fumant. Ne pas contaminer la nourriture, les ustensiles et les cours d'eau. Éviter tout contact avec les yeux et la bouche. Ne pas employer chez les enfants âgés de moins de 12 ans. ÉVITER tout contact avec le plastique et les tissus tels que l'acétate, la rayonne et le dynel. Peut endommager les finis des meubles, les plastiques et les surfaces peintes.

PREMIERS SOINS : En cas d'irritation, ou si autres effets cutanés nocifs apparaissent, laver immédiatement la partie affectée avec du savon et de l'eau. Si les symptômes persistent, obtenir de l'aide médicale. **En cas de contact oculaire** : retirer les lentilles cornéennes et rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. **En cas d'inhalation** : si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. **En cas d'ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si capable d'avaler. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide jeter dans les ordures ménagères.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.